



Planning signé non conforme aux horaires effectués

Par **St80**, le **31/10/2023** à **12:25**

Bonjour,

Voilà maintenant 1 an que je travaille au spa d'un hôtel.

Depuis le début les plannings officiels signés en fin de semaine et remis au service Rh ne correspondent pas aux horaires effectués.

J'ai mon planning de soins qui définit mes horaires (9h30 19h avec 30mn de pause) du Mercredi au dimanche.

Mais sur le planning signé d'un autre logiciel (ADP) c'est écrit 10h 18h30 ou 11h 19h ou 10h 14h le dimanche.

Est ce normal ? Le nombre d'heures hebdomadaire est plus ou moins respecté mais si j'ai un accident de travail ou de la route sur un dimanche après midi ou il est indiqué que je finis a 14h alors que je termine à 19h, sera t il pris en compte ?

L'employeur doit il y faire figurer les vraies horaires effectués ?

Merci d'avance aux personnes qui m'aideront !

S.

Par **Marck.ESP**, le **31/10/2023** à **12:58**

Bienvenue,

Vous pourriez demander des explications à votre DRH en premier lieu, sur cette différence entre planning de soins et planning ADP et revenir nous voir selon la réponse, le cas échéant.

Par **beatles**, le **31/10/2023** à **13:25**

Bonjour,

[quote]

Vous pourriez demander des explications à votre DRH en premier lieu, sur cette différence entre planning de soins et planning ADP et revenir nous voir selon la réponse, le cas échéant.

[/quote]

Certes, mais, dans un second temps, de contacter en priorité une organisation syndicale.

Cdt.